

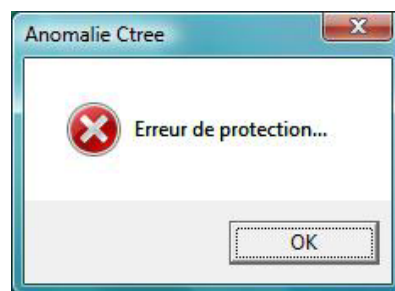
Installer la Banque Claude Bernard sous Windows Vista



L'installation de la Banque Claude Bernard s'effectue de la même façon qu'avant. Nous vous recommandons de laisser cocher la case "BCB Autonome", cette application vous permettra de vérifier le bon fonctionnement de la BCB sur votre nouveau système.

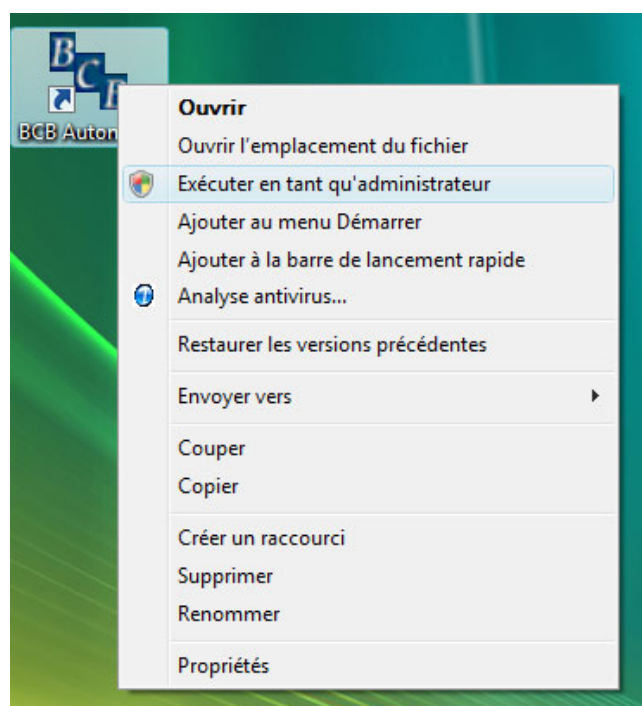
Lorsque l'installation est terminée, cliquer sur l'icône "BCB Autonome" présente sur le bureau de Windows. Si une fenêtre "licence BCB" apparaît, cela signifie que tout fonctionne correctement. Vous pouvez saisir vos informations de licence et valider. La "BCB Autonome" s'ouvre alors et vous pouvez utiliser la Banque Claude Bernard de façon autonome (indépendamment de votre logiciel médical).

Par contre, vous pouvez rencontrer le message suivant lors de l'exécution de "BCB Autonome":



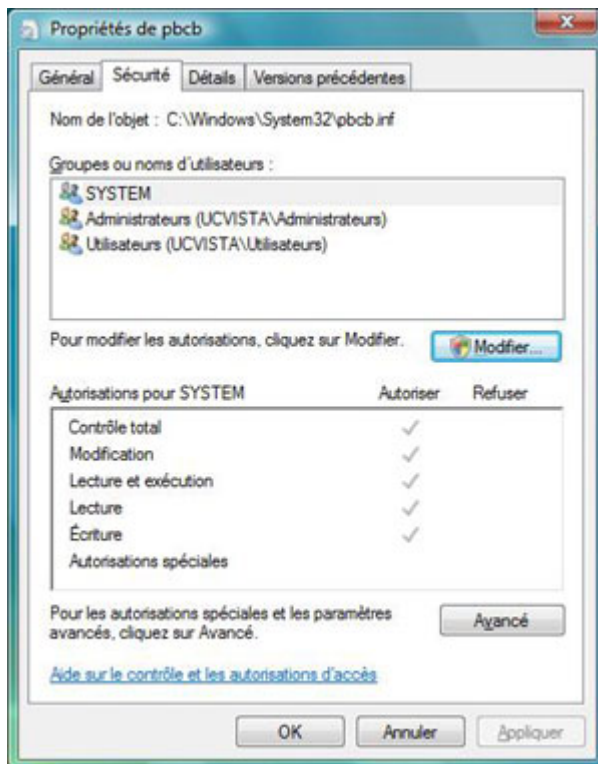
La raison de cette erreur provient d'un manque de droit utilisateur sur le fichier "pbcg.inf" se trouvant dans "C:\Windows\System32\". En effet, même si vous avez ouvert une session "Administrateur" sous Windows Vista, ce système intègre une nouveauté dénommée UAC (pour User Account Control, en français : Contrôle des Comptes Utilisateurs) qui exécute par défaut les applications avec des droits utilisateurs.

Voici comment faire fonctionner la BCB sans désactiver l'UAC. Pour commencer, cliquer avec le bouton droit de la souris sur l'icône "BCB Autonome". Dans le menu qui apparaît, cliquer sur "Exécuter en tant qu'Administrateur".



La fenêtre "licence BCB" apparaît, renseignez-la avec votre numéro national, votre code d'accès BCB et validez. La "BCB Autonome" fonctionne. Quittez l'application.

Maintenant, ouvrez le menu Windows et cliquez sur "Ordinateur" (anciennement "Poste de travail"). Ouvrez le dossier "C:\Windows\System32\", vous devez trouver dans celui-ci le fichier "pbc.inf". Cliquez avec le bouton droit sur ce fichier et choisissez "Propriétés", puis cliquez sur l'onglet "Sécurité". Vous devez obtenir ceci :



Cliquez sur le bouton "Modifier", une nouvelle fenêtre s'ouvre. Dans la liste "Groupes ou noms d'utilisateurs" sélectionnez "Utilisateurs (...)". Cochez la case "Contrôle total" de la colonne "Autoriser", puis cliquez sur "OK". Un message apparaît vous demandant confirmation, répondez "Oui". Cliquez sur "OK" de la fenêtre précédente.

Désormais vous pouvez exécuter directement "BCB Autonome" sans l'exécuter en tant qu'Administrateur". La BCB est donc fonctionnelle avec BCB Autonome ou tout autre logiciel médical (si celui-ci est bien entendu compatible avec Windows Vista).

Pour toutes questions ou assistance afin de réaliser ces manipulations, notre service technique est à votre disposition par email ou par téléphone.